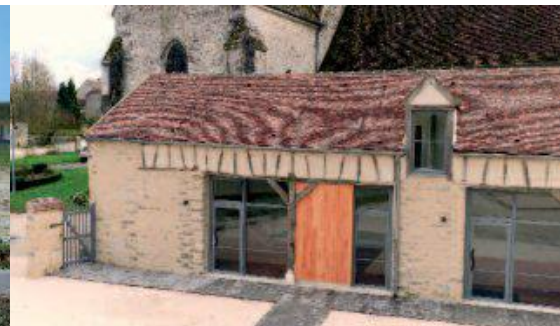




Rue principale de La Chapelle-la-reine rénovée.



Salle polyvalente de la Source à Féricy.

Édito



Jérôme Guyard
Maire de Saint-Fargeau-Ponthierry,
Conseiller départemental
délégué du Président
en charge de l'Attractivité territoriale,
Président du CAUE77

Toujours une prise de risque, des inquiétudes, un engagement de tous, une fierté partagée.

Comme l'exprime si bien un des architectes cités, la construction achevée est toujours une victoire sur toutes les difficultés rencontrées, qui restent pour la plupart invisibles :

« *Un bâtiment c'est comme un iceberg. Si vous consacrez assez de temps à construire la partie invisible, vous avez une chance de faire quelque chose qui tienne.* » (Renzo Piano, 2019).

Dans cette phase cruciale comme dans toutes les autres, le CAUE77 est à vos côtés depuis bientôt 40 ans.

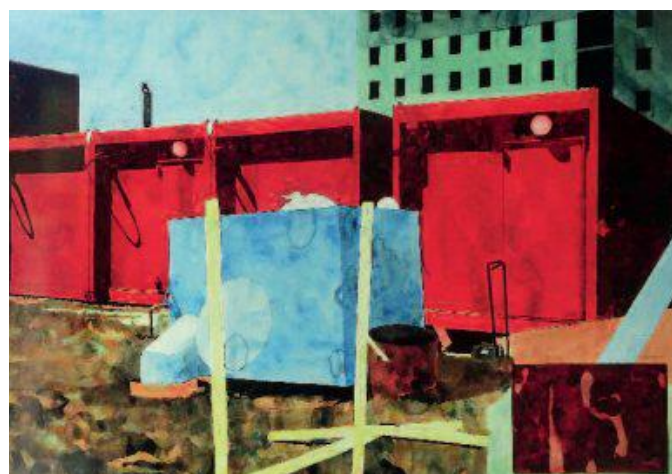
Ensemble, nous fêterons cet anniversaire en juin.

Bonne lecture. ■

De nombreux mots utilisés dans les articles et interviews qui suivent (avenir, projet, potentiel, confiance, marge de manœuvre, idées nouvelles, long terme, contraintes, etc.) dessinent en pointillé l'engagement des communes de Seine-et-Marne pour construire au jour le jour un territoire toujours plus attractif tout en restant authentique.

Un autre mot est particulièrement bien illustré : chantier. Chantier, c'est-à-dire lieu et processus de construction, d'adaptation, de renouvellement, sur le terrain mais aussi dans les esprits, là où tout se réfléchit et se décide.

Le vrai chantier peut alors s'engager. Ce qui n'était resté qu'une intention, une promesse, une politique, devient un bâtiment, un quartier, une infrastructure, pour se loger, être formé, se soigner, se déplacer, etc.



Yvan Salomone - Aquarelle



Nouveau parking en remplacement du stationnement supprimé sur la place de la République.



Espaces publics requalifiés des abords de la mairie.



Place de la république requalifiée.

TÉMOIGNAGES

Les maires mettent en place, animent des politiques souvent concernées par les missions de conseil du CAUE77 : accueil de nouveaux habitants, équipements, animation culturelle, urbanisme, valorisation des filières agricoles, etc. Le CAUE77 a interrogé deux maires de petites communes rurales. À travers leurs réponses apparaît toute la diversité des paramètres qui fondent ces politiques. Leurs points communs : un territoire parfaitement connu, des habitants toujours présents à l'esprit, une recherche permanente d'idées nouvelles malgré les contraintes. Une performance quotidienne.

Interview de Gérard Chanclud, Maire de La Chapelle-la-Reine

Interview réalisée par la directrice du CAUE 77, Grégoire Dutertre

Réseau de chaleur - chaufferie bois - contrat régional

Le projet de création d'un réseau de chaleur avec une chaudière bois a commencé par la visite d'un agent du Parc Naturel Régional. La commune devait changer cinq chaudières qui fonctionnaient au fuel. La question était donc pertinente. Le PNR a proposé de nous accompagner sur une étude. L'idée vient de là. Nous avons consulté un bureau d'études, Itherme Conseil, pour déterminer la puissance et les besoins, les coûts, les plaquettes à utiliser, si nous pouvions l'alimenter avec du miscanthus, la durée possible de l'amortissement, etc.

Nous sommes partis sur une durée d'amortissement de 10 à 12 ans. Il faut toutefois modérer la notion, car cela dépend du prix du gaz et de celui du bois. Au départ, le gaz était moins cher que le bois. Mais néanmoins nous estimons que c'est un bon investissement dans le temps.

Il serait intéressant de faire avec le PNR un bilan de votre projet, son intérêt dans le temps. Vous êtes un peu pionnier. Nous avons besoin de faire la démonstration de l'intérêt de cette démarche.

G. C. Si nous prenons comme point de départ le contrat d'AMO pour le montage du contrat régional, celui-ci a commencé il y a dix ans. Cela a débuté par des réunions de concertation avec les habitants, afin de finaliser le programme du projet de requa-

La chaufferie bois pour remplacer des chaudières au fuel.



lification du coeur de ville. Cela nous a permis d'avoir les financements de la Région et du Département.

Cependant le réseau de chaleur ne rentrait pas dans le contrat régional. Or cet investissement représentait environ 600 000 euros. Avec l'aide du PNR, nous avons pu obtenir des aides de l'État.

La politique de ma commune, en matière de finance, est de n'engager des projets que s'ils sont subventionnables.

Finances - politique d'investissement

J'ai toujours eu la même politique, la même ligne : organiser les moyens financiers de façon à pouvoir préfinancer chaque équipement.

Quand nous élaborons un budget, je le construis toujours comme je le faisais avec mon entreprise, je regarde la fin, pas le début : combien peut-on investir. Ce que je dis au conseil et à tous, c'est que le jour où je n'ai plus cette ligne d'investissement, ça n'a plus aucun intérêt. Malgré tous les changements, les impôts



Place de la République requalifiée avec emplacements du marché.

n'ont pas augmenté depuis mon premier mandat en 1995. Nous avons donc toujours eu des réserves pour les investissements communaux ou intercommunaux, s'ils peuvent être mutualisés. Ce qui compte c'est l'intérêt général qui se règle à différentes échelles.

Réaménagement de la place de la République

Le but était d'enlever les voitures immobiles et de créer une vraie place centrale. La question était la suivante : comment faire vivre un village et des commerces dans cette situation ? Nous avons fait la démonstration que le déplacement du stationnement ne créerait aucun allongement des distances par rapport à la situation initiale. C'est d'ailleurs grâce à votre démonstration très précise, que le principe a été validé par les Chapelains.

Au début, nous avons gardé du stationnement sur la place. Puis finalement celle-ci a été rendue piétonne. Nous avons également installé une borne escamotable utilisée dans certains cas de figure, notamment par les véhicules des riverains et pour le marché hebdomadaire.

Pour les deux restaurants qui pouvaient enfin agrandir leur terrasse, nous leur avons proposé de les aider à l'achat du mobilier, des parasols, etc. Il fallait essayer de la faire vivre cette place !

Déplacement du monument aux morts

Mon premier adjoint a soulevé la question du déplacement du monument aux morts. Cette idée m'a laissé perplexe. Il était là depuis toujours, au bord de la nationale. Pendant un mandat, ma position a été de ne pas y toucher. Par la suite, en menant le projet de requalification du cœur de ville, il est apparu évident



Nouveaux aménagements PMR de la Place de la République.



Nouvel emplacement du monument aux morts.



que nous devons le changer de place. Il fallait commencer par obtenir l'autorisation de l'association locale des anciens combattants. Ils m'ont donné leur accord. Ensuite nous avons trouvé une entreprise compétente qui a déposé et remonté le monument, morceau par morceau. Nous avons refait toutes les inscriptions, et tout a été nettoyé, repeint pour 35 000 euros. Un succès et un travail fabuleux réalisé par l'entreprise.

Accueil de nouveaux habitants - Lotissements Taille des parcelles - Foncier agricole

Avec mes équipes, à chaque fois que nous avons monté un programme, un projet, nous avons toujours cherché à définir une politique claire, à moyen ou long terme.

Dès mon premier mandat, j'ai annoncé que je ne signerais pas de lotissement. Je ne voulais pas de nouveaux ménages sans avoir la capacité de les accueillir en termes de structures et d'équipements. Nous n'avions pas de transports, ni de crèche, des écoles trop petites, pas de salle des fêtes, etc.

Maintenant la situation a changé. Nous avons construit des équipements et la loi SRU (Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains), ainsi que les orientations régionales, nous obligent à accueillir environ 300 habitants supplémentaires. Ce que je regrette dans la loi c'est que nous sommes obligés d'accepter des pavillons sur des petites parcelles (400 m² ou moins).

Conservation des murs anciens et des arbres.



Redéfinition des parcours piétons.

Les urbains deviennent ici des ruraux, pas des semi-urbains. Pour ceux qui désirent quitter leur pavillon, pour ne plus avoir à entretenir une maison, un jardin trop grand, j'ai la réponse. Depuis plus de dix ans, nous avons une option sur un terrain pour réaliser une résidence seniors, mais pas uniquement, puisqu'on y intégrerait des appartements pour des familles, des T3, des T4. L'opération est en attente.

Si vous aviez des opportunités foncières, d'autres projets de ce type pourraient peut-être voir le jour ?

G. C. Vous avez raison, mais le problème c'est que nous avons totalement consommé notre foncier agricole disponible pour des extensions urbaines (5 % maximum entre 2013 et 2030).

Il nous faut 5000 m² pour faire une opération et nous ne les avons pas.

Ceci dit, quand je suis arrivé, nous avions vingt-deux hectares de zone urbanisable. J'ai demandé à l'urbaniste de les supprimer du plan local d'urbanisme. Je vais vous donner un autre exemple : comment développer l'économie en dehors des zones d'activités ? C'est impossible. Or toutes les zones dans le périmètre de l'intercommunalité de Fontainebleau sont saturées. Où mettre les bâtiments d'activité nécessaires ? On ne sait pas, mais il faut sortir de cette impasse. ■

Interview réalisée en janvier 2019.



Féricy, la rue de Ferland.

Interview de Daniel Aimar, Maire de Féricy

Interview réalisée par Bertrand Deladerrière

Quel cheminement pour en arriver à ces questions actuelles ?

Je suis arrivé dans ce village au début des années 80. À l'époque un projet de lotissement dans la plaine commençait à s'élaborer, avec plus de vingt maisons, en bordure d'une route extérieure au centre-bourg. Lorsqu'on regarde le plan du village on peut voir tout de suite l'intérêt de positionner un lotissement à cet endroit. Il y avait non seulement un pré en friche mais aussi de grands fonds de jardins, lié au fait que les propriétés sont très longues dans cette partie du village. Une association s'est montée, l'APEF (Association de protection de l'environnement de Féricy). Il y avait à cette époque, beaucoup de résidences secondaires appartenant à des parisiens aisés et éclairés. Ils étaient sensibles à la qualité du bâti et de l'environnement paysager du village. Ils étaient venus à la campagne pour le cadre de caractère et ne souhaitaient pas que celui-ci se banalise et s'enlaidisse par un apport massif de constructions neuves et standardisées. Avec d'autres habitants de même sensibilité j'ai adhéré à cette association. Petit à petit, un, puis deux, puis trois se sont retrouvés conseillers municipaux. Après avoir été conseiller municipal pendant sept ans je suis devenu maire en 2008. Auparavant je m'étais investi dans différentes initiatives, liées à l'animation ou l'environnement. Nous nous sommes toujours intéressés à la vie du village, à sa préservation, son devenir ainsi qu'à l'urbanisme. Au final, ce projet de lotissement a été bloqué. Certains propriétaires ne souhaitant pas ce projet ou ne voulant plus céder leur fond de jardin, ont rendu le projet non viable. D'autant plus, qu'entre-temps, des habitants ont été convaincus qu'il fallait empêcher le projet. Par la suite, pour supprimer cette menace le Conseil municipal, lors de l'élaboration du POS (Plan d'occupation des sols), a fait en sorte que ces terrains ne puissent plus être urbanisés. Les requa-

lifiant en zone N (naturelle) et A (agricole). Le propriétaire du plus grand terrain, à l'origine du projet, a perdu le procès intenté à la commune où il dénonçait le POS.

Comment éviter la consommation de terres agricoles ?

Ma liste a été élue en 2008, avec plusieurs membres issus de l'APEF, dont Dominique Dollé qui a en charge l'urbanisme et qui s'est beaucoup investi dans le précédent POS, puis dans le PLU. Notre réflexion a porté sur le maintien du caractère rural du village, avec un gros effort sur les constructions neuves : garder la pente de toit, les tuiles plates, les ouvertures plus hautes que larges, les bandeaux briards autour des fenêtres, la division des façades, l'implantation par rapport à la rue, etc. Des caractéristiques qui permettent de faire le lien entre patrimoine ancien et nouvelles constructions. Dans mon deuxième mandat nous nous sommes vraiment investis dans le PLU et questionnés sur l'avenir du village : faut-il l'agrandir comme ceux autour, et si oui comment. Nous avons travaillé sur les « dents creuses », terrains interstitiels. Là, nous nous sommes rendu compte que le potentiel de





Salle de la Source. Réhabilitation d'un bâtiment ancien en salle polyvalente destinée à la bibliothèque, à la musique et autres activités culturelles.



La Fête du cheval de trait et de l'âne de Féricy attire plusieurs milliers de visiteurs encadrée par une soixantaine de bénévoles. La prochaine édition aura lieu en septembre 2019.

densification permettait de répondre largement au potentiel de croissance accordé dans le SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile-de-France). Nous nous sommes dit que c'était déjà un gros travail, surtout si on y ajoutait le potentiel de division des grandes propriétés. Je prends un exemple en cœur de village : là où il y avait une famille il y a aujourd'hui huit foyers et deux terrains encore constructibles ; la maison principale a été divisée en quatre logements, et en morcelant la propriété une autre maison a été vendue. Une petite grange a été aménagée en logement et un terrain a été construit.

Depuis cette première période tout a changé : un grand nombre de résidences secondaires a été revendu suite à des successions, occupées aujourd'hui, au titre de résidences principales, par des familles.

Quel potentiel de densification dans les zones déjà bâties ? Et quel devenir pour les corps de ferme ?

Nous avons travaillé sur le PLU avec un bureau d'études très compétent et comprenant bien notre démarche, le CDHU. C'est avec eux que nous avons fait l'évaluation de ce potentiel. Il a été réalisé sur plan pour tout ce qui était évident. Pour tout ce qui posait question nous sommes allés à pied dans le village regarder chaque propriété, chaque maison. Nous souhaitons anticiper le problème du devenir des corps de ferme. Les propriétaires étant âgés nous voulions que, suite aux successions à venir, ces fermes soient aménagées dans le respect du cadre environnant avec un impact modéré sur la vie du village.

Pour chaque corps de ferme nous avons mis des règlements particuliers, sur les stationnements, sur les activités, sur la transformation en logements, sur la destination des locaux, etc. C'est une partie de l'étude qui a inquiété certains agriculteurs. Ne comprenant pas l'intérêt de notre démarche et ayant peur d'une ingérence trop limitative sur le devenir de leur patrimoine. Étant associés à la démarche et la comprenant, finalement tout s'est bien passé. Il ne reste que trois fermes en activité, deux en limite de la zone urbanisée, sans problèmes majeurs pour la circulation d'engins agricoles, et une troisième totalement isolée dans la plaine. L'activité de ces trois fermes semble pérenne, celle-ci pouvant se faire dans l'avenir sous une autre forme que l'exploitation familiale traditionnelle. L'agriculture à Féricy est de type intensive et conventionnelle : céréales, oléagineux, maïs, betteraves, etc. Pour freiner les ardeurs, les envies de découpage foncier des terres

agricoles, nous nous limitons aux règles d'urbanisme imposées. C'est-à-dire le pourcentage de consommation de terres agricoles accordée dans le SDRIF. Nous avons voté également une mesure fiscale, une taxe sur la plus-value réalisée lors de la vente de terrains agricoles devenant constructibles. Taxe que les communes peuvent voter sur tout changement de destination d'un terrain agricole occasionnant une plus-value.



Les fériciens et leurs élus joignent leurs efforts pour l'opération « Un arbre pour le climat ».

Quels choix en matière de développement ?

Avec le conseil municipal, ma responsabilité est d'orienter le développement de la commune, sachant que plus nous avons d'habitants plus nous avons de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Pourquoi s'agrandir ? Il faut être attentif à ne pas en faire un but en soi, une espèce de gloriole à vouloir être plus grand, se conformer à des slogans du type « nous allons ouvrir une classe », « mon village croît, donc il est vivant », etc. Si je prends le thème de l'ouverture de classe : pourquoi en créer une qui dans 10 ans devra être fermée, à moins de reproduire le même enchaînement : lotissement nouveau – besoin de classe supplémentaire – baisse progressive du nombre d'élèves – lotissement nouveau – etc. Fuite en avant pour montrer un dynamisme artificiel. Ici nous nous sommes posé la question au moment du PLU : qu'est ce qui justifierait à Féricy que l'on augmente la population ? Nous n'avons pas trouvé de réponse satisfaisante. Bien sûr, il faut garder un certain montant de DGF, sachant que celle-ci baisse inexorablement. À Féricy nous en avons perdu 47 % depuis 2013. Or, c'est une part



Le nouvel atelier municipal bardé de clins de mélèze pour une meilleure intégration dans le paysage. La toiture recevra prochainement des capteurs photovoltaïques.



importante du budget global. Nous n'avons pas d'industrie, pas de zones d'activité, pas de pylône à Haute Tension, pas de linéaire d'autoroute, pas de gare de péage, pas de puits de pétrole, etc., tous types d'équipement générant des rentes pérennes. Donc, à cette question de la nécessité d'agrandissement, nous n'avons pas trouvé de réponse, hormis créer des problèmes supplémentaires, comme agrandir l'école, les réseaux, etc.

Pourquoi vient-on s'installer à Féricy ?

La réponse est le cadre de vie, l'authenticité et d'une certaine manière l'esprit qui y règne. C'est un village rural mais pas un village dortoir. À proximité de centres urbains plus importants, Fontainebleau, Melun, Montreuil.

Nous ne sommes pas dans une « mandature-trottoir », où l'accent est mis sur les travaux de voiries et de préférence un ou deux ans avant les élections. C'est vrai que cela marque énormément les habitants et qu'inversement certains investissements passent inaperçus si l'on ne fait pas des efforts de communication. Un exemple : nous avons construit un nouvel atelier municipal remplaçant l'ancien qui était exigu et en très mauvais état : les engins étaient dehors, l'alimentation électrique risquait de mettre le feu à tout moment, le cadre de travail et de base-vie des employés techniques, déplorable. Ce nouvel atelier, parfaitement aux normes, vaste, fonctionnel permet d'abriter tout notre matériel. Nous avons eu très peu de retour sur cet ouvrage et plutôt des critiques : « *c'est beaucoup trop grand pour Féricy, à quoi ça sert ?* » Etc. Nous avons organisé des portes ouvertes. Les visiteurs se sont rendu compte que le travail en était facilité, que les locaux étaient déjà remplis de matériel, donc sans surfaces inutiles, que cette réalisation n'avait pas endetté la commune : nous avons revendu l'ancienne propriété et avons obtenu une subvention conséquente de l'État (DETR, Dotation d'équipement des territoires ruraux).

Par contre nous venons de réaliser des travaux de voirie avec réfection de trottoirs qui ont suscité de très nombreux retours positifs immédiats. Voilà malheureusement, souvent la perception des choses par l'habitant.

Et l'objectif « d'authenticité » ?

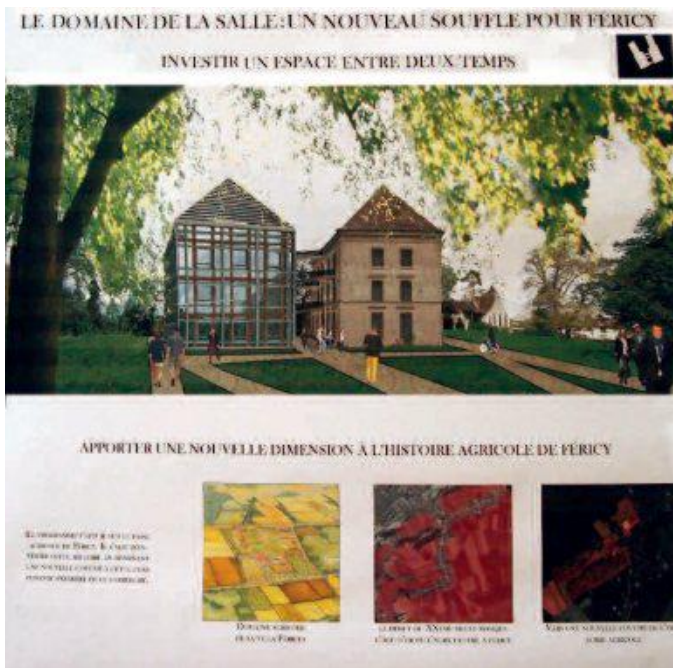
Il y a toutes sortes de choix, de décisions qui peuvent s'y rattacher. Un exemple de refus de banalisation de l'espace public : nous avons décliné une proposition de panneaux lumineux d'information

municipale, panneaux que l'on trouve aujourd'hui dans la plupart des villes et villages. Cette décision a été prise en Conseil municipal à l'unanimité. Nous pensons que ce type de panneau, qui pour certains est signe de modernité, constitue une pollution visuelle, un écran de plus bombardant des informations et captant l'attention des passants et automobilistes malgré eux. Toute l'info qu'on y trouve peut être diffusée autrement. Nous avons opté pour une application gratuite téléchargeable sur téléphone mobile, qui s'appelle Panneau-Pocket, par ceux qui le désirent uniquement : « Je veux avoir des infos sur ma commune, je m'abonne ». Notre secrétaire de mairie est chargée de mettre à jour l'info sur cette appli. C'est très simple, un concert, une rue barrée, des travaux, une alerte météo, des infos pour l'école, etc. C'est beaucoup plus économique pour la commune que les panneaux lumineux car pas besoin de branchement électrique dédié, pas d'abonnement vers le serveur et le service de maintenance, pas d'investissement coûteux, 25 000 euros environ, pas de consommation électrique allant à l'encontre des économies d'énergie que nous avons le devoir de réaliser... Panneau-pocket nous coûte 120 euros par an.

Et par rapport au risque du village-dortoir ?

Les emplois sont très majoritairement extérieurs à la commune, mais ont tendance à se relocaliser avec le travail à la maison. Nous attendons tous impatiemment l'arrivée de la fibre annoncée fin 2019 représentant une piste de développement éventuel d'une propriété municipale, le château, avec des espaces de coworking, des salles de séminaire d'entreprises à la campagne, complétée





Ci-dessus la grande bâtisse du Domaine de la Salle. L'annexe à gauche, en cours de rénovation est destinée à accueillir la mairie.

Ci-contre, un des travaux d'étude du devenir du Domaine de la Salle par des élèves architectes accompagnés par le CAUE77.

par une offre d'hébergement touristique. Nous n'en sommes qu'au début de la réflexion. Nous accélérons le processus car nous sommes maintenant à un an de la fin du mandat. Nous voudrions au moins que les études soient réalisées. Ce projet rentre en résonance avec une étude menée à l'échelle de la Communauté de Communes par les services du Département, pointant un sous-équipement en hôtellerie et hébergement touristique ainsi que les services. C'est donc un axe de développement.

Autre signe qui montre clairement que nous ne sommes pas dans une commune dortoir : la mobilisation de la population pour les actions bénévoles. A minima 30 à 40 personnes peuvent répondre à un appel à bénévoles, que ce soit pour un nettoyage de printemps, pour un travail dans le domaine municipal, le château, ou pour préparer une manifestation comme la fête du cheval de trait ou la fête de la pomme par exemple.

Une étude commanditée par l'Association des maires ruraux a attiré mon attention il y a quelques années, elle faisait apparaître que 25 % de la population rurale se renouvelait tous les 5 ans. J'ai fait faire le calcul pour notre village et à mon grand étonnement on retrouve exactement ce résultat à Féricy. Nous constatons une forte rotation des propriétés, les ventes se faisant rapidement si elles sont au prix du marché. Les arrivants, de plus en plus de jeunes ménages, viennent souvent de Paris ou de la proche banlieue. Un facteur d'attractivité serait d'avoir une école performante, où l'on propose des services périscolaires et culturels variés et motivants. Cela peut compenser d'autres manques : l'absence de commerces ou de gares par exemple. L'école étant un puissant facteur de lien social. D'autre part, nous nous impliquons beaucoup dans les animations, très nombreuses, pour un village de 600 habitants : concerts et ateliers avec l'association des Concerts de Poche (dont le siège se trouve à Féricy), Scènes rurales, Nuit du conte, fête du cheval de trait et de l'âne, fête de la pomme, expo photos, signature de livres, etc. Il est important à nos yeux que le village rayonne sur l'extérieur. Nous venons de restaurer une ancienne grange, ce bâtiment sera dédié principalement à la culture avec une partie médiathèque, il recevra de nombreux événements et animations autour du développement

personnel, de la musique, de l'art, du partage d'expérience, de découverte de la nature et d'ouverture sur le monde.

Quels projets en matière de commerces ? de déplacements ?

Nous sommes à 5 mn de Vulaines-sur-Seine et à 10 mn du Châtelet-en-Brie où se trouvent des grandes surfaces d'alimentation. Nous sommes à 20 minutes de Montereau et de sa grande zone commerciale avec un complexe de cinémas. Nous sommes proches de Melun et de Fontainebleau. Il nous apparaît illusoire de penser que l'implantation d'un commerce dans notre village puisse être viable et pérenne. En revanche, nous avons implanté une AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) et organisé un dépôt de pain bio d'un artisan local à la mairie. Nous favorisons les stationnements de camions alimentaires : poissonnier, boucher, charcutier, pizza, burger, même si pour eux il est difficile de fidéliser une clientèle et d'avoir une activité pérenne. Les habitants font souvent leurs courses sur le trajet travail-domicile, la majorité d'entre eux travaillant à l'extérieur de la commune. La Communauté de communes et le Département sont en train d'étudier un service de transport à la demande pour desservir les gares proches, les lignes de bus.

Qui vient s'installer à Féricy ?

Les nouveaux arrivants se situent dans des catégories socioprofessionnelles assez élevées : cadres salariés, professions libérales, quelques auto-entrepreneurs. Certains ont été attirés par notre site internet car ce qui y était dit et montré leur a donné envie de venir voir.

Nous avons réservé dans le PLU un terrain municipal pour des projets d'urbanisation qui restent à inventer, y compris au niveau sociologique. Nous devons lancer quelque chose avant la fin du mandat. Nous avons soumis ce désir aux étudiants en architecture de l'école de Marne-la-Vallée, venus récemment avec un encadrement du CAUE77 (1). Le regard de jeunes professionnels est toujours utile et nous a apporté de nombreuses idées pour poursuivre un développement raisonné sur le long terme.

Dans l'état actuel de mes réflexions je ne me représenterai pas aux prochaines élections mais je suis persuadé que des suites seront données à tout ce travail. ■

Interview réalisée en octobre 2018.

(1) voir vidéo « Atelier Féricy » des travaux des étudiants sur le site du CAUE77.



Catalogue de l'exposition
l'Art du chantier, Coédition
Snøeck/Cité de l'architecture
et du patrimoine, 2018,
283 pages, 42 €.

Préfabrication

« Démontables », « transportables » on a commencé à assembler des maisons préfabriquées dès le milieu du XIX^e siècle mais cette production prend une dimension industrielle après la Première Guerre mondiale. Le Corbusier met au point des maisons construites en trois jours, dont tous les éléments sont fabriqués en usine et montés en série sur un modèle fordiste. La maison industrialisée devient un produit de consommation, pensé dans tous ses détails, intérieurs et extérieurs, adaptable à tous types de contextes. Le chantier devient un lieu d'assemblage où l'ergonomie et le temps nécessaire occupent l'essentiel des recherches. Les réalisations, tout en répondant à ces cahiers des charges industriels, font émerger une esthétique, des icônes de notre modernité (photos ci-dessous). Cette nécessité de l'industrialisation s'impose après la Seconde Guerre mondiale avec l'ampleur des destructions en Europe et au Japon. Le chantier se présente bientôt comme un grand jeu de construction, où tous les éléments nécessaires parfaitement rangés, disposés à plat comme dans les boîtes de jeu pour enfants, attendent d'être

L'art du chantier, construire et démolir du XVI^e au XXI^e siècle

Une grande exposition vient de s'achever à la Cité de l'architecture à Paris, l'occasion de développer quelques thématiques très actuelles : les progrès de la technique - le chantier théâtre de la société - le chantier, modèle de l'art. Une invitation à voir des chantiers autrement que comme des nuisances.

Cette exposition bien illustrée ne peut aborder tous les thèmes liés à un sujet aussi large mais elle permet d'illustrer l'originalité de chaque époque, liée notamment aux techniques. Des évolutions déterminantes sur les performances, les durées, les rendements et les coûts. Des personnalités, des réalisations, des dates jalonnent les avancées les plus déterminantes.

Process industriels, du XIX^e siècle à nos jours

Quelques constats : le transfert des méthodes de l'industrie à la construction se développe au début du XX^e siècle, mais de nombreuses tâches ou métiers ne sont pas faciles à standardiser. Les avancées concernent les outils, les produits utilisés, les méthodes. Illustrations : Thomas Edison.

Il met au point un procédé permettant de couler une maison en béton armé en une seule opération et annonce les progrès futurs dans le domaine des coffrages outils. Ce coulage qui dure une dizaine d'heures et nécessite une bétonnière hors norme annonce aussi tous les progrès à venir dans la chaîne de production et d'approvisionnement en béton.



Un exemple remarquable de cette production a été présenté lors de la dernière Foire Internationale d'Art Contemporain (FIAC) à Paris avec l'exposition sur la place de la Concorde de l'école provisoire de Villejuif réalisée en 1957 par Jean Prouvé (bois, métal, verre, 351 x 1070 x 930, galerie Patrick Seguin, Paris).



Pierre-Antoine Demachy, *Dégagement de la colonnade du Louvre*, 1764, huile sur toile.



Construction du Pont Royal, Paris, 1686, Lievin Cruyl.

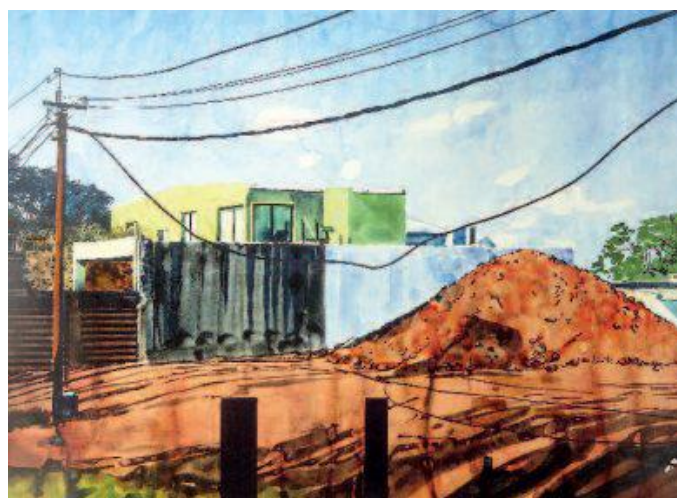


Ubisoft, vidéo de démonstration du jeu Anno 2070, 2018.

relevés et assemblés. Quelques clichés saisissants racontent la fascination pour cet art du montage, qui renouvelle celui de la préparation de chantier, élargit désormais aux usines de pré-fabrication, situées à proximité ou non du lieu d'assemblage. La grue à tour qui déplace les pièces devient l'emblème de cette évolution et de tous les chantiers d'après-guerre. Même pour des bâtiments construits avec des matériaux traditionnels (la pierre qu'utilise de préférence l'architecte Fernand Pouillon dans les années 50-60), les pierres sont taillées mécaniquement en usine et arrivent prêtes à poser sur le chantier. La robotisation semble être la prochaine étape de l'évolution, avec une nouvelle fois l'idée de calquer sur l'industrie les dernières avancées en matière d'efficacité et de rendement.

Le Corbusier et la promotion des idées, des savoir-faire

Le fait que l'architecte participe au chantier, y fasse l'apprentissage des matériaux, des techniques, est une évidence. Mais une nécessité nouvelle apparaît, celle d'expliquer, montrer pour convaincre l'opinion publique, obtenir l'agrément des maîtres d'ouvrage. Il faut utiliser les nouveaux médias, vidéos, photos, et faire du chantier un moment essentiel de partage des nouveaux savoir-faire. Ce souci rejoint celui des entreprises qui y travaillent. Sur le chantier de l'unité d'habitation de Marseille, de très nombreuses visites sont organisées, et dans la boue sont

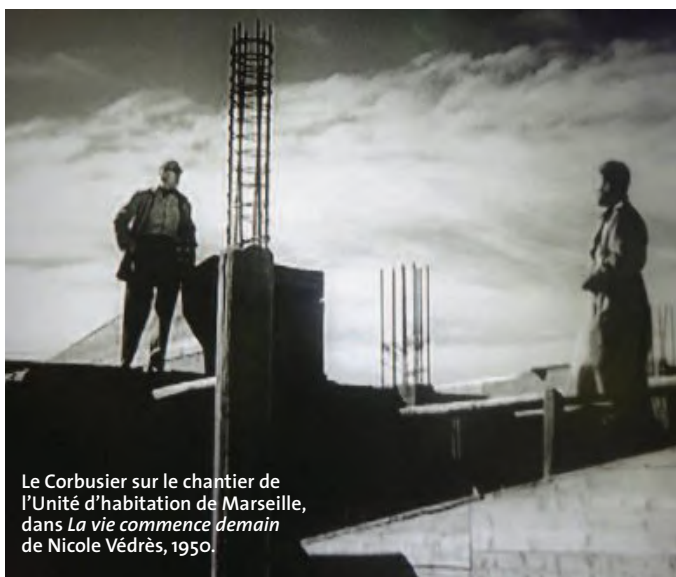


Yvan Salomonte - Aquarelle

Le chantier : une richesse infinie

« Le chantier est le lieu du questionnement et des avancées. Construire est indéniablement un acte positif. Et ce pour de nombreuses raisons. Entre autres, le chantier procure du travail à beaucoup de personnes, et il est l'endroit où chacun peut et veut faire preuve de ses capacités, dans un travail d'équipe. Le chantier a toujours été un haut lieu d'échanges, le besoin vital de l'abri qui s'exprimait dans les premières constructions s'étant enrichi du plaisir de l'architecture. (...) Aussi convient-il de redonner au chantier ses lettres de noblesse. Comment peut-on mépriser le travail artisanal ? Nous avons oublié que tout ce qui nous entoure, notre environnement, intérieur comme extérieur, a été réalisé manuellement - par des hommes. Et c'est justement sur le chantier que convergent tous les savoirs, ceux des ouvriers, des ingénieurs, des architectes, etc., une richesse infinie. (...) Le chantier est le lieu idéal pour partager les désirs, les connaissances, et construire une vision pertinente de l'avenir, dans l'intérêt de tous. »

Patrick Bouchain, architecte, propos recueillis par Annie Zimmermann, revue Urbanisme, octobre 2004



Le Corbusier sur le chantier de l'Unité d'habitation de Marseille, dans *La vie commence demain* de Nicole Védres, 1950.



Jean-Baptiste Borde, machine à élever les matériaux de construction, avant 1867.



Alfred Roll, Les charpentiers, dessin au fusain, vers 1885.

accueillies des classes avec leurs instituteurs, l'épouse du président de la République, de très nombreux architectes, Picasso, les meilleurs photographes de l'époque ou encore André Malraux. La quantité des visiteurs oblige même à avoir recours aux services d'une agence de voyages.

Démolition / reconstruction / déconstruction

Il y a les chantiers de construction, ...et de démolition. « *La démolition est une nécessité historique. (...) Cultures et sociétés n'ont cessé de détruire leur propre patrimoine. Elles l'ont détruit pour cause d'inutilité, de vétusté, de dysfonctionnement, d'inadaptation, de gêne, d'inconfort, etc. en termes positifs cette fois, de modernisation* », Françoise Choay.

Le chantier de démolition, comme celui de construction, a ses entrepreneurs, sa durée, son coût, ses aléas. Celui emblématique de la Bastille dure deux ans, et mobilise des centaines d'hommes. Il permet la récupération de matériaux pour la construction du pont de la Concorde et le terre-plein du pont Neuf. Il arrive que les méthodes de démolition appliquées à grande échelle (l'incendie d'îlots entiers dans le quartier de Belleville à Paris à la fin des années 50) influencent l'urbanisme de la reconstruction. Ces démolitions, organisées sous le contrôle des pompiers de Paris, démontrent « grandeur nature » certains défauts de la ville historique et encouragent un urbanisme aéré où la propagation du feu est circonscrite à chaque immeuble, où les pompiers interviennent facilement. La démolition des tours et des barres, qui avaient remplacé les anciens îlots, vient illustrer ce cycle continu de démolition-construction, où le modèle justifiant la destruction est jugé à son tour obsolète et laisse la place à une autre conception. Il arrive aussi un moment où ces cycles spectaculaires ne sont plus envisageables, jugés trop violents et traumatiques. La démolition devient « déconstruction », un mot, une méthode mieux acceptée. Ces déconstructions se dissimulent derrière des palissades, des décors en trompe-l'oeil, se rendent invisibles comme les chantiers de construction qui leur succéderont. Des chantiers pourtant indispensables à montrer, à valoriser, pour maintenir vivante une culture urbaine ouverte aux expérimentations, aux innovations

Architecture : l'art d'édifier

« Je ne serais pas arrivé là si je n'avais pas passé tant d'heures, enfant, assis sur un tas de sable. Cette image me revient tout le temps. Je devais avoir 8 ans. C'était juste après la guerre. J'adorais aller sur les chantiers de mon père, un petit entrepreneur. J'avais toujours la même place : sur le tas de sable. Passer des journées assis comme ça, à regarder les gens construire, avec des briques, du ciment, des cailloux, voir tout ce mouvement, ça vous marque. (...) J'ai 81 ans et j'ai le même plaisir sur un chantier à contempler ces deux spectacles merveilleux : des gens qui travaillent ensemble, différents mais solidaires ; et puis le bâtiment, quelque chose qui s'érige à partir de rien... L'architecture, c'est un grand mot. Mais ce qui m'a poussé, c'est l'art d'édifier. (...) Un bâtiment c'est comme un iceberg. Si vous consacrez assez de temps à construire la partie invisible, le lieu, la lumière, l'importance de la beauté dans le désir de l'humanité, vous avez une chance de faire quelque chose qui tienne. (...) On est tenu par les contraintes. Mais peut-on créer dans la liberté totale ? Les contraintes réelles, celles de la vie, sont essentielles. Sans contraintes, nous serions perdus. Quitte à les dépasser parfois. Quant à changer le monde, disons qu'on apporte de la beauté. Quelque chose de secret, d'intime, un mot volé par les publicitaires qui fait que ça semble frivole. Mais la beauté profonde, c'est aussi la bonté. (...) C'est quand même important de faire de beaux bâtiments ! Je ne suis pas sûr que ça puisse changer le monde, mais ça peut changer les gens, un par un. »

Renzo Piano, interview, journal Le Monde du 28 janvier 2019



Place de la Concorde, Paris.

Chantier du grand Paris « DU GRAND PARIS à PARIS EN GRAND »

Le projet du Grand Paris peut être regardé comme « le » grand chantier en cours. Il est la promesse de chantiers liés aux nouvelles lignes de métro, aux gares, aux quartiers transformés aux abords. Ce projet voudrait être encore davantage et les visions s'ajoutent les unes aux autres. Les dernières sont contenues dans le rapport rédigé par l'architecte Roland Castro à la demande du Président de la République.

Un rapport qui suscite la curiosité parce que la réflexion est ancienne, complexe, et que les idées radicalement nouvelles sont plutôt rares. L'auteur et son commanditaire ajoutent à l'intérêt. Il est rapide et facile à lire (*), très peu illustré. Il est favorable aux débats par ses jugements définitifs.

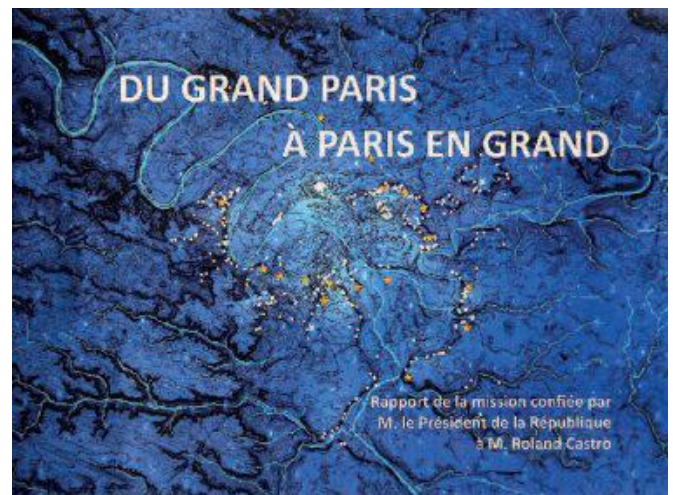
Quelques citations peuvent donner un aperçu de la philosophie générale et de ce qui la fonde, un constat d'échec : « *Le constat qui m'a traumatisé et a guidé ma réflexion est le suivant : plus de la moitié de ceux qui vivent et travaillent en région parisienne songent et rêvent d'en partir.* »

Pourquoi ? : « *Sur cet espace, capital à tous égards, il n'y a rien eu de pensé de sérieux depuis le front populaire.* »

La faute à qui ? tout le monde, les intellectuels par exemple à qui est reproché la cécité : « *Les intellectuels n'ont rien dit : la construction de la cité des 4000 à la Courneuve en 1956 s'est déroulée à 8 km du Café de Flore et Sartre n'a rien dit (...). Son silence et celui d'autres intellectuels comme Albert Camus c'est le silence de la pensée sur le visible.* »

Les architectes qui ont conçu ces projets sont évidemment les plus responsables, Le Corbusier et tous ceux qui se revendiquaient du mouvement moderne : « *Depuis les années 1960 cette pensée a créé une ville uniforme, homogène, répétitive, monofonctionnelle, pseudo égalitaire, enclavée et sans aménité, ce qui l'a fait apparaître laide.* »

La solution ? Le beau, objet d'un chapitre « A la recherche du beau ». Il est revendiqué comme alternative au laid, source de tous les problèmes : « *Le beau respecte, le beau pacifie, le beau rapporte, plus c'est moche moins on vote, plus c'est moche moins on étudie, plus c'est moche moins on bosse. La*



beauté et l'urbanité font bon ménage avec la société, ils font société. »

Qu'est ce que le beau ? La chose la mieux partagée du monde : « *Il existe des invariants du rapport des habitants à l'espace, notamment sur la question du beau (...) tout le monde a un bon sens urbain et architectural. Nous sommes tous urbanistes comme Monsieur Jourdain faisait de la prose.* »

Il n'est pas difficile de transformer le laid en beau, c'est le mouvement même de l'histoire : « *Dans l'histoire des villes, c'est en général à partir des lieux les plus laids que se sont construites les plus belles choses (la place de la Concorde par exemple).* »

En résolvant le problème de la beauté on résout en même temps celui de l'attractivité : « *L'attractivité de Paris c'est sa beauté.* »

Tout le monde ayant le sens du beau et de la forme urbaine, les règles trop contraignantes doivent être assouplies : « *Il faut mettre du mou dans l'application de la loi et encourager l'innovation. Les hygiénistes et les bureaucrates ne doivent pas l'emporter. La seule question que posent les zones pavillonnaires, ce n'est pas leur uniformité de toiture, mais la délimitation de l'espace public. Elles deviennent de plus en plus des maisons particulières. Les barrières et les limites de l'espace*



Cours de dessin dans une rue de Manhattan. Manhattan, concentré des formes architecturales de la fin du XIX^e et du XX^e siècle. Les très grandes qualités urbaines de cette presque île sont la résultante d'un regroupement de barres et de tours de toutes tailles, en majorité assez « basiques », et qui fabriquent ensemble une des urbanisations les plus médiatisées et plébiscitées au monde. De quelle qualité, de quelle beauté parle-t-on alors ? La sensation d'intensité, meilleur synonyme d'urbanité : « Il y a quelque chose dans l'air de New York qui rend le sommeil inutile ». Simone de Beauvoir. Un périmètre qui symbolise mieux qu'aucun autre la beauté déjà classique du XX^e siècle. Une source d'inspiration, la séduction exercée par la combinaison infinie de volumes variés, les lumières contrastées, l'intensité du climat, les perspectives en profondeur et en hauteur.

public et de l'espace privé sont les seuls éléments qui doivent être soumis au permis de construire. Ce qui est vraiment vu et senti par tous, c'est la limite. »

Pour juger du beau on doit faire confiance aux citoyens, aux poètes : « Pour fabriquer ce Paris en grand, il faut prendre tous les citoyens as an artist. »

Qui conseille ? Pas de noms mais un nouveau professionnel reste à inventer : « Le personnage indispensable à toute pensée projectuelle sur la ville est à inventer. C'est le scénariste urbain (...) il va agir comme un sculpteur de la ville, un modèleur de la ville. »

Si ce scénariste urbain doit un jour advenir il sera mis devant le fait accompli de tout ce qui est déjà lancé. Il n'est pas certain que la beauté consensuelle qu'il serait là pour orchestrer, soit suffisante pour répondre aux défis à relever, et au premier d'entre eux sans doute, le logement. Sur ce sujet d'autres voix peuvent être entendues qui, loin des a priori esthétiques, plaident pour une efficacité redoublée :

« le logement collectif pourrait se référer à un modèle ordinaire éprouvé et toujours performant, celui produit par le style international (...) il ne le fait pas. On préfère assigner aux logements des buts flous qui s'éloignent des préoccupations pragmatiques de l'ordinaire : ils doivent retrouver l'âme de nos villes et conforter nos identités dolentes en se référant à des images angéliques de pratiques sociales. »

Dominique Lyon, AA juin 1997.

DU GRAND PARIS À PARIS EN GRAND, rapport de la mission confiée par M. le Président de la République à M. Roland Castro, 139 pages A4, non paginé, 2018.

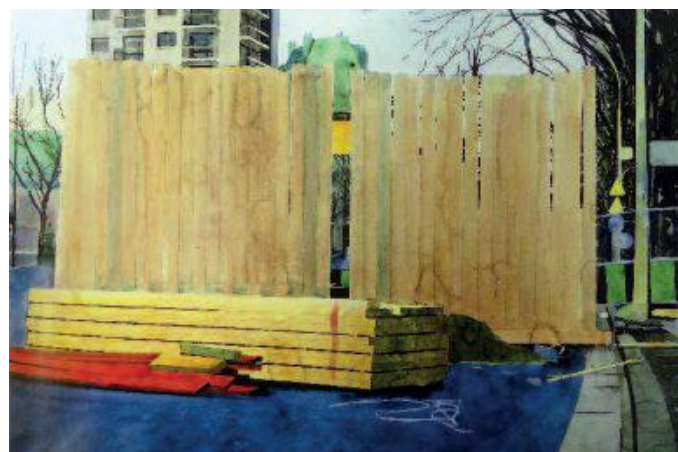


et démarches de tous types : « Tout est éphémère et rien n'est pérenne. Cette loi propre à l'être humain s'applique aussi à la construction. Il n'existe un récit de l'architecte que si ce récit s'appuie sur d'autres. Lorsqu'on construit, on ne sait pas si nos projets garderont leur même usage ou pas. Beaucoup de constructions, que l'on croyait pérennes, se voient souvent transformées pour répondre à de nouveaux besoins. L'atemporalité et la monumentalité ne sont donc pas un sujet qui se décide en amont par l'architecte mais a posteriori par la société. Voilà pourquoi je suis plus pour une légèreté dans les propos de la construction et pour un détachement de la forme qui reste pour moi un paramètre réversible, ouvert à une multitude de solutions. En m'inscrivant dans un temps long, je mets en mouvement et en synergie la commande, la préparation du chantier, le chantier, la préparation pour l'usage et l'usage de l'architecture. Cette conviction m'a d'ailleurs éloigné du monde des concours où la forme précède la construction et où il existe peu de moyens pour vérifier la faisabilité d'une idée. »

Patrick Bouchain, architecte

Des compléments

Un sujet aussi vaste et passionnant ne pouvait qu'induire des manques. On peut ainsi relever la quasi absence d'œuvres d'art de la seconde moitié du XX^e siècle, notamment tout ce qu'a produit le land art, l'art environnemental dans son « âge d'or », les années 70, avec de multiples productions faisant référence à une esthétique du chantier, du process en cours et dont l'œuvre ne raconte qu'une étape. Une esthétique qui est, d'une certaine façon, la reprise inversée du thème romantique de la fausse ruine. Cette référence au chantier a été ensuite largement reprise, théorisée dans des créations architecturales, l'aménagement intérieur, la photographie, la peinture. Une production foisonnante qui donne le thème d'une autre exposition. ■



Yvan Salomone - Aquarelle



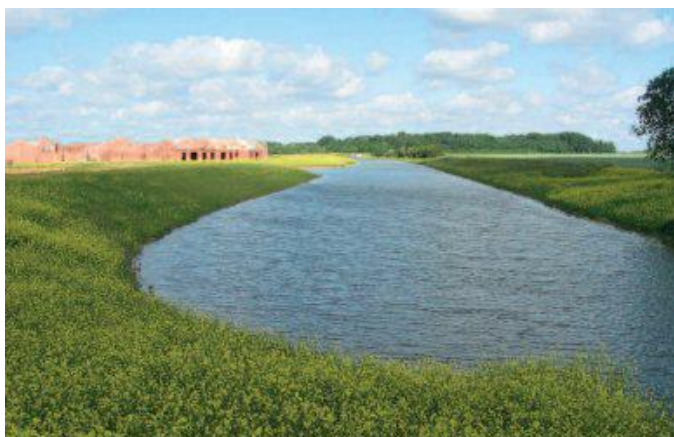
Résidence étudiants en construction en banlieue parisienne (proche station de métro, à 15 mn du centre de Paris). Il a fallu 10 ans au promoteur Nexity pour négocier les 17 étages auprès de la commune. « Il faut instaurer un seuil minimal de constructibilité en zone urbaine et non une hauteur maximale. (...) La densité contribue à faire baisser le prix de revient et doit devenir un critère essentiel lorsque les élus choisissent un promoteur lors d'un appel d'offres. » Alain Dinin, PDG de Nexity, novembre 2018.

Pour une pédagogie du renouvellement foncier, aménagement, chantiers

L'utilisation optimisée du foncier est un des axes majeurs de toute pensée prospective sur le devenir d'un territoire. Une réflexion nécessairement menée sur le long terme, confrontant données objectives connues et choix stratégiques. Parmi ces données il y a toutes celles qui servent à caractériser le parcellaire (facilité d'accès, occupation actuelle, qualité agronomique, relief, risques naturels, mesures d'amélioration possibles, dernières transactions, etc.) et l'état des besoins classés par usage à différentes échéances. Un état des lieux qui permet d'appréhender l'adéquation entre offre et demande, les moyens d'y remédier.

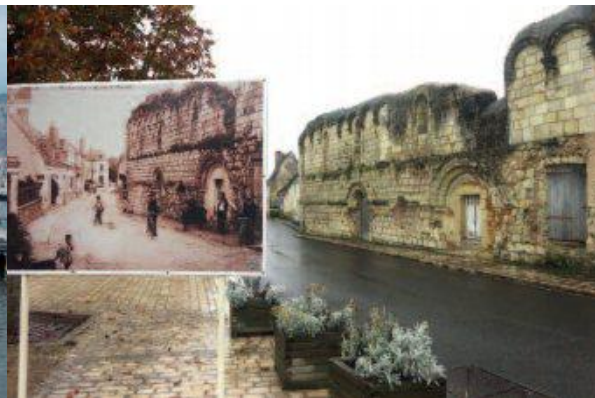
Le choix majeur est celui qui fait passer une terre agricole en zone urbanisable, la démarche inverse étant coûteuse et ne pouvant concerner que des surfaces minimales : les friches industrielles ou de tous autres types peuvent devenir des parcs, des boisements, plus difficilement des terres à blé...

La Seine-et-Marne possède un atout majeur à l'échelle de l'Île-de-France, celui d'une disponibilité foncière exceptionnelle pou-



La réversibilité pour répondre à l'imprévisibilité.

« La logique de réversibilité potentielle de toutes choses, sans laquelle la ville contemporaine demeure incompréhensible, vaut pour le passé et pour le futur. Si l'on peut dire que les solutions d'hier sont les problèmes d'aujourd'hui, l'on peut ajouter que les solutions d'aujourd'hui promeuvent les problèmes de demain. En ce sens, il est à parier, par exemple, que les nouvelles technologies de l'information et de la communication qui pénètrent l'espace du logement et promettent davantage de confort, de loisirs et de convivialité, seront à leur tour demain la source de problèmes sociaux centraux. Au mouvement qui, dans nos sociétés, signifie changement, s'adjoint comme un complément indispensable, l'incertitude. Nos villes, c'est le mouvement plus l'incertitude. En effet, quand une réalisation devient obsolète, parce que la société évolue et avec elle les besoins et les aspirations des populations, ce n'est pas un ou des problèmes qui refont surface, mais un ou des problèmes inédits et dans la plupart des cas imprévus qui font irruption et événement. De fait, le mouvement même dans la ville ou de la ville, dont les causes sont innombrables, génère inmanquablement un inconnu urbain. » (Yves Chalas, 2001)



Le temps arrêté, figé. La ruine protégée, entretenue, comme témoignage de ce qu'a été un moment, une fonctionnalité de la ville (ruine d'une maladrerie à Troo, avec panneau montrant le site dans les années 1900).

Port de Gênes : des vestiges minimes de quais ont été conservés, évocation poétique, discrète, élégante d'un passé prestigieux, mais ne pénalisant pas le renouvellement des espaces et des architectures, sans coût d'entretien trop important. (Renzo Piano, architecte)

« Zoning », une réalité aussi ancienne que la ville

Le zoning n'a jamais cessé d'être utilisé pour adapter les tissus urbains aux caractéristiques sociales, aux évolutions du moment. Les quartiers aristocratiques, religieux, ont souvent été des secteurs à part, protégés jusqu'à se clore. Les zones industrielles sont nées en même temps que les fabriques et les lotissements ouvriers en ont été les prolongements logiques. Le développement des loisirs de masse a vu la naissance d'un nouveau type de périmètres : stations balnéaires sorties du sable à côté des villages de pêcheurs, parcs d'attractions, quartiers historiques muséifiés (parfois à l'échelle d'une ville telles Venise, Bruges, Paris, etc.).

« Mouvement moderne » et zoning

Le mouvement moderne, et Le Corbusier en tête, est régulièrement tenu pour responsable de l'urbanisme de zoning et de tous ses défauts. Ce mouvement n'a fait que théoriser une pratique ancienne, en multipliant les typologies et en les spécialisant davantage en correspondance avec les évolutions de la société. Pourquoi ce procès ? Parce que ce mouvement a su initier une ville très généreuse en espaces publics, avec une densité de mètres carrés construits jamais atteinte tout en conservant lumière et respiration ? Parce qu'il rend faciles à atteindre certains objectifs de qualité environnementale grâce au pourcentage de surfaces facilement végétalisables ?

Un concept à rendre plus dynamique

Plus intéressante que la question de l'origine du concept est celle de son enrichissement. La réflexion peut porter sur la mutabilité, comment et quand elle peut se faire, comment l'orienter, avec quelle envergure l'envisager, etc.



Montmartre, place du Tertre : place de village devenue centralité d'un zoning touristique de réputation internationale.

La région parisienne possède un certain nombre d'exemples démonstratifs. Le secteur de la Plaine Saint-Denis en est un, aujourd'hui et pour les décennies à venir, en grande partie grâce à la qualité de son infrastructure internet. Plaine agricole parfaitement plane elle accueillait au Moyen Âge d'immenses foires. L'industrie s'y installe à partir des premières décennies du XIX^e, pour un peu plus d'un siècle, avant de devenir la plus grande friche industrielle d'Europe après la dernière guerre. À partir des années 90 elle accueille logements, bureaux, studios télé et médias, sièges sociaux, commerces de gros, etc. Environ un tiers du trafic internet français passe dans les multiples data-center qui s'y sont installés grâce à la qualité de l'alimentation électrique héritée de l'époque industrielle. Cette qualité de liaison internet y attire de plus en plus de start-up. Le futur plus grand campus européen en sciences sociales y est en cours d'achèvement. Un enchaînement qui raconte bien comment chaque « zoning » tire profit du précédent. Une urbanité de long terme ? On peut y croire quand richesse et commerce y font converger les échanges de tous types.



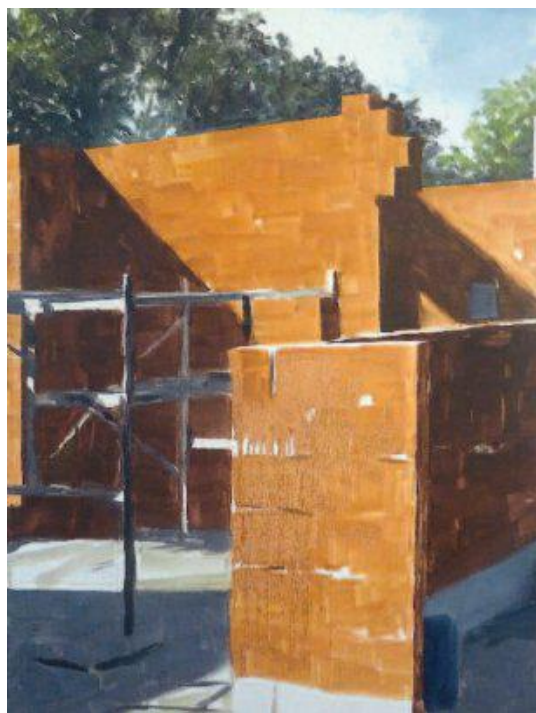
Ouvrage de soutènement d'un immeuble menaçant de s'effondrer, Paris, 2018. On évite la catastrophe mais où et quand la prochaine alerte ? Comment mieux diagnostiquer pour éviter d'en arriver là ?



A VOIR

Exposition du peintre Arthur Aillaud à la galerie La Forest Divonne jusqu'au 6 avril, 12 rue des Beaux-arts, Paris 75006. (galerielaforestdivonne.com).

Des maisons en chantier, traitées comme des natures mortes, avec une technique magistrale au service de compositions irréprochables. ■



vant répondre à la demande en grande partie liée à la proximité de Paris. Cette demande évolue parallèlement aux secteurs de l'économie (agriculture (*), industrie, commerces, services, etc.), aux besoins en logements et habitats de tous types, aux besoins en infrastructures. L'offre, la réponse à cette demande, est encadrée par la réglementation locale, régionale, nationale.

Un zoning moins figé

Des préoccupations nouvelles s'additionnent pour optimiser la ressource, avec comme principaux axes de réflexion la densification des zones déjà urbanisées, le recyclage. Pour répondre à ces orientations le zoning doit être envisagé de façon toujours moins figée et plus dynamique sur le long terme. De cette façon la question foncière peut être abordée de façon moins crispée, la planification peut intégrer une souplesse, une générosité d'espace qu'une comptabilité trop étreinte empêche. L'emprise des Champs-Élysées était (peut-être) trop large lors de sa création mais aujourd'hui ? Un foncier plus dynamique permet d'améliorer l'acceptabilité des chantiers, de construction comme de démolition. Ils sont souhaitables pour adapter la ville à ses nouveaux besoins, en évitant des inconvénients majeurs : l'indécision, l'attente indéterminée, les capitaux immobilisés, la ruine, la friche qui contamine. ■

(*) Durant longtemps l'histoire de Paris se confond avec celle des possessions royales et monastiques périphériques. L'agriculture seine-et-marnaise a pu atteindre son niveau d'excellence grâce à la rencontre de fermiers ouverts aux expérimentations et de capitaux parisiens qui ont toujours su répondre présents. Au-delà de leurs abords bien « jardinés » les grands domaines comme Vaux-le-Vicomte sont la trace la plus tangible de ce mouvement historique.

77 Seine-et-Marne
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de Seine-et-Marne
27 rue du Marché – 77120 Coulommiers
Tél. : 01.64.03.30.62 – Courriel : caue77@wanadoo.fr
Site web : www.caue77.fr
Conception graphique et réalisation : Juliette Tixador
juliettetixador@free.fr

Cette lettre est envoyée par mail et en version papier en édition restreinte. Pour la diffuser plus largement, merci de nous adresser par mail vos suggestions de destinataires.



Initiation au paysage

Les 18, 19 et 20 mars 2019.

Partenariat Magistère Aménagement-La Sorbonne-Saint Loup de Naud-CAUE 77.

Les étudiants du Magistère Aménagement s'initient au paysage lors d'un atelier de terrain en immersion de trois jours. ■

Carrefours de la biomasse

Du jeudi 21 au samedi 23 mars 2019.

En partenariat avec la Maison de l'environnement de Seine-et-Marne, le lycée agricole et le CFA de Chailly-en-Brie. ■

Urbanisme frugal : un impératif pour la ville

Troisième après-midi d'études « Frugalité urbaine et hospitalité », **le jeudi 11 avril 2019** au « Safran » à Brie-Comte-Robert.

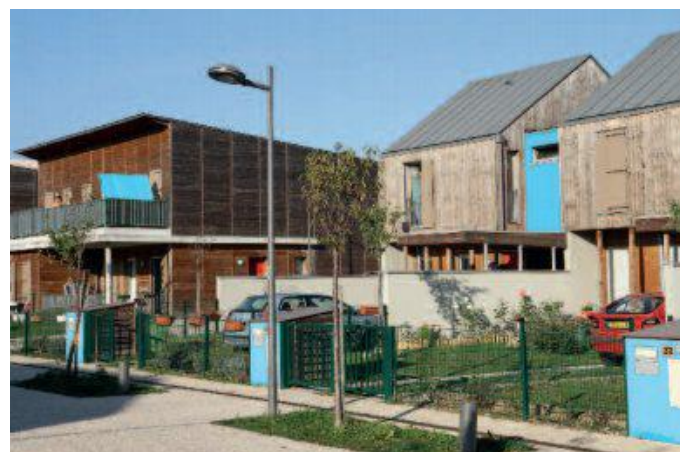
En partenariat avec le Groupe Ensemble 77 qui y tient son 23^e Forum des collectivités territoriales et des travaux publics de Seine-et-Marne « Ensemble pour des territoires en transition énergétique ». ■

Partenariat EAVT-Villeparisis- CAUE77

Atelier de terrain des élèves de seconde année de l'école d'architecture. Lancement le 22 février 2019.

Jury : les 24 et 25 juin 2019 à l'EAV&T.

Exposition des travaux jeudi 27 juin fin de journée à Villeparisis. ■



Jardin médiéval de la Commanderie des Templiers à Coulommiers.

Formations gratuites sur les arbres et arbustes, et jardinage

CHOIX, PLANTATION ET ENTRETIEN DES ARBUSTES

Domaine de Rentilly, Bussy-Saint-Martin, vendredi 22 mars 2019 de 9 h 30 à 16 h 30.

Choix des végétaux, Implantation, Entretien, Gestion, Taille. Journée de formation théorique en salle. ■

JARDINAGE ET TAILLE

Jardin médiéval de la Commanderie des Templiers à Coulommiers, samedi 30 mars 2019 et samedi 6 avril 2019 de 9 h 30 à 17 h.

Avec Joël Chatain, paysagiste DPLG concepteur du site. Taille de rosiers, réalisation de « carrés de Saint Gal » avec plantations de légumes, réalisation de plessis sec en saules. ■

RECONNAÎTRE LES ARBRES

Arboretum du Val des Dames, Gretz-Armainvilliers, jeudi 16 mai 2019 de 14 h à 16 h.

Reconnaître les arbres à partir de leurs spécificités botaniques. Connaître leurs milieux et leurs usages.

Demi-journée de formation pratique à l'Arboretum. ■



Station d'écologie forestière à Fontainebleau.

Archi sur site

Fontainebleau

Jeudi 28 mars 2019 après-midi : « Hébergement pour chercheurs et étudiants au cœur de la station d'écologie forestière », Lemerou architecture ETC. ■

Perthes-en-Gâtinais

Mercredi 15 mai après-midi : Visite de l'école maternelle « La Ruche », Tracks Architectes – Les Rondeaux, paysagistes urbanistes. ■

Il était une fois le Val d'Ancœur

Dimanche 19 mai 2019, Blandy-les-Tours.

Manifestation culturelle et ludique autour de la découverte du paysage dans le cadre du « plan de paysage » porté par la communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et de la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux. ■



© Juliette Tveador

Seine-et-Marne Couleur jardin

Du 25 mai au 30 juin 2019, les jardins de Seine-et-Marne s'ouvrent au public. Ouvertures exceptionnelles de jardins privés, animations spécifiques... toute l'actualité des jardins sont disponibles sur le site Internet du CAUE77 : www.77couleurjardin.com ■



© Juliette Tveador

Les 40 ans du CAUE77

Mardi 4 juin 2019

Journée évènement sur la propriété du cirque Pinder à Perthes-en-Gâtinais. Invitation papier à venir en mars. ■

Cinéma « Les arbres remarquables de France, un patrimoine à protéger »

Samedi 29 juin 2019, Parc culturel de Rentilly, Bussy-Saint-Martin, projection gratuite et en plein air du film. Profitez de la projection du film, confortablement installé dans le parc. ■